

ADMINISTRATION

AUTORITÉS ADMINISTRATIVES INDÉPENDANTES ET ÉTABLISSEMENTS SOUS TUTELLE

AFSSAPS
Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé

**Décision DG n° 2011-62 du 22 mars 2011 portant nomination d'experts
auprès de la Commission nationale de sécurité sanitaire des dispositifs médicaux**

NOR : ETSM1130239S

Le directeur général de l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé,
Vu le code de la santé publique, notamment les articles L. 5311-1, L. 5311-2, R. 5212-7 à R. 5212-11,
D. 5321-7 et suivants ;
Vu la décision DG n° 2011-36 du 3 mars 2011 portant nomination d'experts auprès de la
Commission nationale de sécurité sanitaire des dispositifs médicaux,

Décide :

Article 1^{er}

Sont nommés experts auprès de la Commission nationale de sécurité sanitaire des dispositifs médicaux, à titre complémentaire pour l'année 2011 :

M. CADET (Jean).
Mme CHEVILLARD (Sylvie).
M. DEFFIEUX (Xavier).
M. PETITOT (Jean-Claude).
M. PIERRE (Fabrice).
M. SALOMON (Laurent).

Article 2

Le directeur de l'évaluation des dispositifs médicaux est chargé de l'exécution de la présente décision, qui sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de la santé.

Fait le 22 mars 2011.

Pour le directeur général et par délégation :
L'adjointe au directeur général,
F. BARTOLI